

Dana Cotnareanu
Université de Montréal

Le 15 janvier 2017

Projet : Une minorité européenne sans histoire : le cas des Roms en Roumanie

L'effondrement du régime communiste en Roumanie et l'élargissement de l'Union européenne a ouvert la porte à différentes opportunités politiques pour la société civile, ainsi que pour les minorités roumaines. Les réformes suscitées par l'Union européenne ne se limitent pas qu'aux institutions politiques, elles touchent aussi la mémoire nationale unitaire établie par l'État durant le régime de Ceausescu. Le Conseil de l'Union européenne a fermement recommandé aux pays candidats de l'Est de mettre fin à l'histoire nationaliste unitaire et de donner une voix à la diversité des interprétations historiques nationales. C'est ainsi que, depuis plus de dix ans, la Roumanie est devenue la scène de scandales liés aux politiques mémorielles qui remettent en question le dogme de l'histoire roumaine inculqué durant le régime communiste.

Pendant que les minorités juives et hongroises gagnent du terrain dans les manuels d'histoire et sur la place symbolique publique, la représentation des Roms demeure minimaliste et stigmatisante. Puisque les pressions de l'Europe promeuvent l'inclusion de toutes les minorités, l'accent est mis spécifiquement sur les Roms qui sont considérés en tant que communauté vulnérable. Afin de comprendre pourquoi l'histoire des Roms demeure éclipsée de l'historiographie roumaine malgré les pressions de l'UE et des avancées des autres minorités, j'étudie la capacité des minorités à mettre leurs causes sur l'agenda politique.

La bourse de terrain du Centre d'excellence sur l'Union européenne m'a donné l'opportunité de voyager en Roumanie où j'ai pu faire une analyse textuelle des manuels d'histoire parus dans les trente dernières années. Grâce à cette enquête, j'ai pu suivre l'évolution de la représentation des minorités dans l'historiographie roumaine. Cela m'a aussi permis de

confirmer l'écart entre la représentation des Roms et d'autres minorités nationales telles que la minorité juive et hongroise. Puisque les anciennes éditions des manuels scolaires ne sont plus en vente, le travail effectué dans les bibliothèques universitaires de Bucarest fut indispensable pour ma recherche.

Dans le cadre de mon travail de terrain, j'ai aussi fait plusieurs entrevues avec des historiens, des représentants de différentes organisations, ainsi qu'avec des acteurs impliqués dans l'élaboration des politiques mémorielles. Ces entretiens m'ont permis d'examiner trois pistes de réponses qui peuvent expliquer les changements des politiques mémorielles et la différence observée entre la représentation des minorités respectives. En premier lieu, j'ai tenté de comprendre la fragmentation relative des identités et des histoires en discutant avec des représentants des communautés roms et des professeurs d'histoire et de sociologie. Les entretiens avec des représentants de différentes organisations, dont le Conseil national de lutte contre la discrimination, m'ont aidé à examiner la stigmatisation des Roms dans l'opinion publique et dans la presse roumaine. Enfin, j'ai pu mieux observer les ressources détenues par différentes minorités grâce à des entretiens avec le Département pour les relations interethniques, et les responsables de la section des minorités à la télévision roumaine.

Le travail de terrain que j'ai réalisé grâce à la bourse du Centre d'excellence sur l'Union européenne a été essentiel pour la collecte de données dont j'ai besoin pour mener mon projet de recherche à terme. Mon séjour en Roumanie m'a aussi permis de faire des observations et de constater une multitude de couches de faits et d'interprétations qui ne seraient pas manifestés dans la documentation qui est disponible à Montréal. Je peux maintenant débiter la rédaction de mon mémoire avec un plus large éventail de données et une meilleure compréhension du domaine.